



Lycée Français Prins Henrik – Frederiksberg, 22 mars 2012

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
Lundi 5 mars 2012**

Présents :
<b>Parents d'élèves élus</b>
van LINGEN Catherine, parent d'élève élu, Vice-Présidente
BARHOUMI Moncef, parent d'élève élu, Trésorier
PLAS Olivier, parent d'élève élu
PREVIDI Anne, parent d'élève élu
LAUZE François, parent d'élève élu, suppléant
<b>Représentants de l'Ambassade de France</b>
PEREZ Jean-Pierre, Consul
SCHMIDT Anne, Conseillère Culturelle
<b>Représentants de l'Administration du lycée</b>
DIRENBERGER Angèle, Provisseure
REIGNIER Thomas, Directeur école primaire
BENOIT Anne, Gestionnaire
ZEUTHEN Birte, Provisseure-Adjointe
<b>Représentants du personnel du lycée</b>
MARTY-JOHANSEN Cécile, enseignante du primaire
<b>Absents excusés</b>
FONTANET Maria, parent d'élève élu, Présidente
VALLAT Jeanette, parent d'élève élu

Début de séance à 17h00.

La séance est présidée par Catherine van Lingen.

Présentation, accueil de M. Jean-Pierre Perez, Consul, au sein du Conseil d'Administration, après M. Matton.

## **I.-GESTION EXÉCUTIVE**

### **1. Validation du procès-verbal du 11 janvier 2011**

*Décision.* Le procès-verbal du 11 janvier a été validé par e-mail sans remarques particulières.

### **2. Projet immobilier franco-allemand**

Point confidentiel.

### **3. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et proposition d'une modification des modalités**

*Décision.* Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2011 est validé et pourra être diffusé aux parents/sur le site.

*Proposition.* Il est proposé de modifier les modalités de validation des procès-verbaux et d'intégrer ces modalités dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration.

*Décision.* Il est décidé que le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (qui, selon les statuts, doit avoir lieu avant la fin du mois d'octobre chaque année) doit être validé avant la fin du mois de novembre. Le secrétaire envoie sa proposition de procès-verbal au président de séance ayant géré l'Assemblée Générale Ordinaire au plus tard le 15 novembre ; le président de séance dispose ainsi de 15 jours pour corriger et valider le procès-verbal. Ces modalités seront intégrées dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration.

*Action.* Adapter le règlement intérieur et envoyer la nouvelle version aux membres (Ture Jakobsen)

## **II.-GESTION DES PERSONNELS ET PÉDAGOGIE**

### **1. Présentation du Projet d'Etablissement validé**

*Information.* Le Projet d'Etablissement 2012-2015 se rassemble autour d'une même vision « Le Lycée Prins Henrik, une communauté scolaire multi-culturelle, épanouissante pour chacun, et offrant un enseignement innovant, dans un contexte franco-danois » et se décline sur quatre axes.

Discussion sur certains points précis des différents axes :

- Orientation. Anne Schmidt souhaite diffuser l'information suivante aux familles :  
« La présentation sur les études en France par le bureau CampusFrance de Copenhague a eu lieu le 2 février 2012. Le portail d'inscriptions en ligne pour les terminales ouvrant début janvier, il serait judicieux de

prévoir pour 2013 une intervention fin 2012 qui pourrait éventuellement être renouvelée à la même période tous les ans, par exemple lors de la journée d'orientation du lycée (6 décembre ?).

Il serait également envisageable d'intervenir auprès des secondes et des premières ou, pourquoi pas, seulement auprès des élèves potentiellement intéressés par les études en France, quelque soit leur niveau.

Autre proposition : intervenir auprès des parents d'élèves, soit au lycée, soit à l'Institut français du Danemark qui héberge Campusfrance localement. »

Birte Zeuthen informe à ce propos sur « Studievalg København ».

Angèle Direnberger informe sur l'intervention parallèle auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> sur les deux systèmes éducatifs français et danois.

- Politique anti-harcèlement. Angèle Direnberger souligne que ce n'est pas seulement une priorité danoise, mais depuis le début de l'année scolaire aussi une priorité française.
- Question du projet franco-allemand, comment augmenter l'attractivité du Lycée Prins Henrik ?
- Certains éléments du Projet d'Etablissement ont un coût pour l'établissement dont il conviendrait de décider plus précisément (pour chaque action / chaque objectif).
- Angèle Direnberger rappelle qu'on a voulu en effet parvenir à un document court et utile.

## **2. Aide aux élèves**

**Information.** Angèle Direnberger présente les différents dispositifs d'aide aux élèves au collège et au lycée ; en voici un résumé du récapitulatif qu'elle a présenté aux membres, pour une meilleure lisibilité des aides et de leur fonctionnement :

- le contrat de réussite : pour tous les élèves qui bénéficient d'une aide (soutien scolaire, tutorat, PPR)
- le soutien scolaire : pour élèves en difficultés en français (en 2<sup>nde</sup>) (coût : actuellement 20h ; ce dispositif sera intégré dans les heures d'accompagnement personnalisé)
- le tutorat : pour élèves redoublants ou en difficultés scolaire (coût : 6h de formation des enseignants, 150h dans les grilles des recrutés locaux)
- le PPR (« Pædagogisk Psykologisk Rådgivning ») : pour élèves nécessitant un bilan psychologique et/ou orthophonique (coût : pris en charge par la commune)
- SU : pour élèves identifiés avec des difficultés d'apprentissage, de comportement, de handicap, par une mise en place d'aides spécifiques (matériel ou accompagnement) (coût : la subvention couvre environ 80% du coût de l'aide)
- la fiche de suivi individuel : pour élèves indisciplinés ou qui ne travaillent pas (coût zéro)
- aide aux devoirs : pour élèves de collège non francophones ; dispositif pas activé en ce moment, peu de familles intéressées
- le coaching : pour élèves démotivés ou en difficulté scolaire ; aide assurée par Mme Brustis ; désormais dispositif privé, les parents peuvent s'adresser directement à Mme Brustis

Quant à SU, Thomas Reignier souligne l'importance de commencer dès le début de l'année scolaire le travail de préparation des dossiers en vue d'obtenir des subventions de l'état danois, à cause des différents étapes et délais liés au processus.

Thomas Reignier rappelle les dispositifs d'aide qui, outre le PPR et le SU évoqués ci-dessous, sont spécifiques pour le Primaire (FLE, FlSCO, soutien, aide personnalisée).

## **3. Préparation de la rentrée 2012**

**Information.** Angèle Direnberger présente la prévision (au 23 février) de la structure et des effectifs au collège et au lycée, en somme :

- deux classes de 6<sup>ème</sup> (au lieu de trois cette année)
- trois classes de 5<sup>ème</sup> (au lieu de deux cette année)
- une ou deux classes de 2<sup>nde</sup> (on a deux cette année)
- deux classes de 1<sup>ère</sup> (au lieu d'une cette année)

Elle fait part d'une inquiétude concernant d'éventuels élèves supplémentaires qui arriveraient en 6<sup>ème</sup>, où l'on s'approche du seuil de 28 élèves par classe (on prévoit actuellement 52 élèves de 6<sup>ème</sup>).

Avec cette structure, on ne prévoit pas de coût supplémentaire quant aux salaires, sauf pour la deuxième classe de 1<sup>ère</sup>.

Une synthèse des besoins en apports est également présentée.

Il est convenu de faire le point sur la structure lors de la prochaine réunion.

Discussion sur l'oscillation, depuis plusieurs années, quant au nombre de classes par niveau. Birte Zeuthen informe que le problème est le même dans les autres lycées privés, la structure ne sera jamais parfaite.

Thomas Reignier présente la structure du Primaire, en somme :

- augmentation des effectifs en élémentaire de 22 élèves environ ; il y aura trois classes de CM2 et les CM1 seront également plus nombreux
- proposition d'une structure avec 23 classes (au lieu de 22 cette année) pour résoudre le problème de la taille des salles (plusieurs salles de l'élémentaire ne peuvent contenir que 18 élèves)
- actuellement Amina Tessier occupe la salle d'arts plastiques du collège avec sa classe de maternelle. Pour la rentrée 2012 il est impératif de trouver une solution pour accueillir les élèves de maternelle.

NB ! Voir le point IV.1 concernant les injonctions de la commune de Frederiksberg quant aux conditions d'accueil.

### **III.-GESTION FINANCIÈRE**

#### **1. Suivi financier**

*Information.* Anne Benoit explique que le résultat financier pour 2011 va dépendre du coût des travaux ainsi que des indemnités relatives aux inondations.

Anne Benoit propose de tenir un C.A. extraordinaire fin mars, où Mona Blønd de KPMG viendrait présenter les comptes. Cela est décidé, une convocation sera envoyée aux membres (Ture Jakobsen).

Dérapage sur les salaires gymnasium en janvier-février 2012 pour les raisons suivantes : paiement de congé payé pour un contrat fini en décembre 2011 ; paiement de pension pour un professeur en congé de maternité pour qui on ne paie plus le salaire ; budget du salaire d'une remplaçante en danois élaboré sur le contrat qui n'était pas définitif. Anne Benoit propose de prendre cet argent sur la provision pour licenciement. Il est décidé de procéder ainsi.

Pour la grundskole, les salaires sont globalement conformes à la prévision.

Il y a un écart négatif sur les subventions d'état concernant le gymnasium.

Impayés : il est rappelé qu'une lettre de relance est envoyée dès qu'une famille a deux mois de retard. Deux enfants ne sont plus accueillis depuis le 1<sup>er</sup> mars pour défaut de paiement.

### **IV. GESTION DES BÂTIMENTS**

#### **1. Travaux urgents demandés par la commune de Frederiksberg**

*Information.* Thomas Reignier informe qu'un contrôle effectué par la commune de Frederiksberg a donné lieu à des injonctions sur trois points :

- Dortoirs : les matelas des enfants pour la sieste ne sont pas aux normes ; une solution est à l'étude
- Toilettes, en premier lieu celles au niveau de la passerelle : le sujet a été évoqué en CHS (Commission Hygiène et Sécurité) en vue d'agir rapidement ; le C.A. prend note de l'urgence du problème, une solution de compromis sera envisagée en attendant le projet de rénovation.
- Portails : nécessité d'avoir des portails qui se ferment automatiquement (question de sécurité) ; une solution est à l'étude

Angèle Direnberger informe qu'un contrôle effectué par l'inspection du travail (« Arbejdstilsynet ») a également eu lieu ; les contrôleurs ont critiqué les salles de physique, où la hotte ne serait pas aux normes danoises (elle fonctionne par filtre, alors que les préconisations danoises demandent que l'émanation soit envoyée à l'extérieur sans filtrage ; interdiction d'utiliser actuellement la hotte) ; un devis a été demandé au plus vite pour mettre aux normes la hotte.

#### **2. Projet rénovation du site de Frederiksberg avec présentation des plans d'architecte Wemmelund**

Point confidentiel.

#### **3. Point sur les travaux en cours**

*Information.* Angèle Direnberger informe que des casiers pour les collégiens ont été installés dans le foyer des lycéens, ce qui a créé un certain mécontentement parmi les lycéens ; or il a été nécessaire de privilégier les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 6<sup>ème</sup> qui ont beaucoup d'affaires à porter.

Moncef Barhoumi propose de demander trois offres pour la ventilation, au lieu de deux. Il est décidé d'en demander trois.

Angèle Direnberger souligne l'urgence absolue des travaux en cours : depuis juillet dernier, on n'a toujours pas récupéré l'usage des bâtiments.

Anne Benoit informe que les indemnités de l'assurance suite aux inondations sont fixées à 1 million de couronnes.

### **V. POINTS DIVERS**

**1. *Information.*** Angèle Direnberger rend compte de la visite de M. William Nguyen, coordonnateur de l'AEFE :

- Les locaux visités à Nørregade sont considérés comme adaptés. M. Nguyen va suivre l'évolution du projet et sera à disposition pour aider à le chiffrer, de même qu'on pourra éventuellement envisager un prêt pour les travaux (pour éviter de payer des intérêts)
- Recommandation d'augmenter les frais de scolarité pour avoir une provision suffisante pour réaliser le projet (il convient de noter qu'une augmentation ne s'appliquerait qu'à partir de septembre 2012) ; M. Nguyen a souligné que tous les lycées français à l'étranger pratiquent une augmentation des écolages dès lors que les coûts augmentent ; il propose donc une augmentation de 5% au lieu de 3% (l'inflation). Angèle Direnberger estime qu'il convient de tenir compte de l'expertise de M. Nguyen.

**2. *Information.*** Angèle Direnberger présente quelques éléments du tableau de bord (nouvelle initiative) :

- Répartition des élèves : la structure pyramidique de l'établissement se confirme.
- Nationalités : une répartition très équilibrée entre les différentes nationalités.
- Enseignants : Primaire : uniquement des résidents (professeurs en responsabilité d'une classe) ; Secondaire : plus de recrutés locaux que de résidents (l'AEFE préconise 50% de locaux, nous sommes donc au-dessus ; d'où par ailleurs une masse salariale importante avec un impact certain sur le budget de l'établissement). Il est actuellement impossible de créer davantage de postes de résidents/expatriés.

Globalement, l'équilibre local/résident-expatriés est bon, avec un décalage entre Primaire et Secondaire ; ce qui est mieux en effet que la situation inverse.

- Redoublement : le taux est en baisse depuis 2006/2007 ; cela s'explique en partie par le changement d'école de certains élèves en difficultés.

Angèle Direnberger se propose de présenter régulièrement des éléments du tableau de bord (suivi régulier).

3. *Information.* Il faut trouver une manière de communiquer sur les réponses du Conseil d'Administration aux questions posées par des parents.

4. *Information.* Le projet franco-allemand prend de plus en plus d'ampleur. Il sera par conséquent nécessaire de revoir la répartition des tâches au sein du service administratif du lycée. L'investissement de tous sera requis pour mener à bien le projet. La direction se propose de réfléchir à la répartition des tâches dans le mois qui viendra, le point sera mis à l'ordre du jour du prochain C.A. Angèle Direnberger informe à ce propos qu'elle a lancé une enquête « Qui fait quoi ? » au sein du service administratif, elle attend les dernières réponses.

5. *Information.* Injonction des réviseurs d'avoir une plus grande lisibilité des congés (payés et non payés), ainsi que des heures supplémentaires et des modalités de récupération, pour ce qui concerne le personnel administratif. La direction travaille sur une politique ce concernant, le point sera mis à l'ordre du jour du prochain C.A.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.*

#### **SIGNATURES :**

Maria FONTANET  
Présidente

Catherine van LINGEN  
Vice-Présidente

Moncef BARHOUMI  
Trésorier

Olivier PLAS

Jeanette VALLAT

Anne PREVIDI

Anne SCHMIDT  
Conseillère Culturelle

Jean-Pierre PEREZ  
Consul